

Germain Lemieux, la mémoire franco-ontarienne

Jean-Pierre Rochette

Number 63, Winter 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17294ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Rochette, J.-P. (1995). Germain Lemieux, la mémoire franco-ontarienne. *Continuité*, (63), 40–43.

Germain Lemieux

La mémoire franco-ontarienne



Chercheur, professeur, folkloriste, voire sculpteur, le père Germain Lemieux aime à se définir

comme un touche-à-tout.

Mais s'il fallait convenir

d'une appellation pour cerner le personnage, ce serait « gardien de la mémoire franco-ontarienne ». Près de 50 années passées à sauver cette mémoire donnent au travail de ce pionnier la valeur de l'exemple : à travers la francophonie, son œuvre fait figure de référence. L'auteur des 33 tomes de la collection *Les vieux m'ont conté* a bien voulu accorder une entrevue à *Continuité*.

PAR JEAN-PIERRE PICHETTE, ETHNOLOGUE

G. : *Continuité* : Père Lemieux, vous avez consacré plus de 45 ans de votre vie au conte populaire, dont la moitié à l'édition de votre grande collection, *Les vieux m'ont conté*. Comment l'idée d'une publication d'une telle envergure a-t-elle germé dans votre esprit ?

G. L. : J'ai commencé à enquêter en 1948 sous l'égide de la Société historique du Nouvel-Ontario. Alors, le premier but, le vrai but, c'était d'enregistrer des contes et des chansons. Et pour faire avaler la pilule, j'ai dit au directeur de la Société historique à ce moment-là, le père Lorenzo Cadieux : « Ce serait peut-être une occasion de vous fournir des sujets de publication. » Le fait est qu'au bout de deux ou trois ans d'enquête, j'avais fourni de la documentation écrite à la Société historique, reliée en fascicules pas très volumineux, et qui montrait que nous avions quelque chose de précieux, ici, en Ontario.

G. : Et quel accueil leur a-t-on réservé ?

G. L. : Dès le premier petit fascicule de chansons que j'ai publié, le chanoine Lionel Groulx lui-même, puis M^{re} Félix-Antoine Savard et bien d'autres, tel Marius Barbeau, m'ont écrit tout de suite pour me féliciter, pour dire qu'ils venaient de découvrir, eux aussi, une autre source de tradition orale dans l'Ontario francophone. Cette correspondance avec les gens plus au courant de la tradition orale m'encourageait et encourageait les membres de la Société historique à m'appuyer.

G. : Mais votre projet ne s'est pas arrêté là.

G. L. : Non. En 1960, la Société historique a donné sa collection à l'Université de Sudbury, créée en 1957, à

la condition de continuer mon travail. Et c'est là que m'est venue l'idée de fonder un Institut de folklore. D'ailleurs, j'avais acquis à ce moment-là une maîtrise en histoire et un doctorat en études canadiennes.

Naturellement, il n'était alors pas encore question de *Les vieux m'ont conté*. C'est seulement après coup, à la fin d'une grande partie de l'enquête folklorique, vers 1970-1972, que j'ai pensé à publier ces contes-là. On pourrait ainsi replanter dans la mémoire de nos lecteurs des thèmes anciens, des thèmes de tradition orale. J'ai trouvé des éditeurs qui se chargeraient de publier nos contes. Bellarmin a accepté et on a fait une entente avec Maisonneuve et Larose, une maison d'édition de Paris. C'est comme ça que tout a commencé. J'ai vu après quelques tomes que j'avais de la matière accumulée pour une trentaine de volumes. Et puis d'un à l'autre, on s'est encouragé.

D'autant plus que les premiers volumes ont été connus en Allemagne, en Russie, en Angleterre, au Japon. C'est comme ça qu'un plan s'est organisé dans ma tête, au fur et à mesure que les besoins se sont fait sentir, que les possibilités se sont concrétisées.

G. : Vous avez écrit que vous êtes venu au conte populaire par intérêt pédagogique, pour motiver vos élèves de versification au collège du Sacré-Cœur de Sudbury. Pourquoi le conte ?

G. L. : J'avais été frappé par le conte oral quand j'étais jeune. J'aimais beaucoup écouter le vieil Alexis Thibault qui venait régulièrement pendant le carême à Cap-Chat, en Gaspésie, et qui passait de maison en maison. À cette époque de l'année, nous fréquentions l'école. On apprenait d'un à l'autre que le vieil Alexis venait... On aimait ses blagues dans les contes. Par exemple, quand il s'agissait d'un mariage,

il disait : « Il sacre une claque en-dessous de la tasse à boire puis, plouc ! ils sont mariés ! » Ça, c'était la formule traditionnelle pour le mariage ; en vitesse, alors, il prenait un verre d'eau pendant qu'on applaudissait ou qu'on riait, puis il continuait son conte. Alors, c'est cette littérature orale qui m'avait marqué d'abord et qui m'intéressait.

Puis quand j'ai fait mon cours classique, à Gaspé, j'ai fait une constatation : quand notre professeur d'institutions grecques et latines nous faisait traduire des extraits de l'*Illiade* ou de l'*Odyssée*, on rencontrait les mêmes phénomènes et les mêmes personnages que ceux dont j'avais eu connaissance dans les contes. C'était naturellement des Jésuites qui nous enseignaient. Ces gens venaient de la ville et n'étaient pas du tout au courant de la tradition orale. Même que c'était mal vu de glisser quelque souvenir de tradition orale dans une composition écrite.

G. : *C'est cette filiation que vous avez faite entre Homère et la tradition orale qui vous a amené à utiliser les contes dans votre enseignement ?*

G. L. : Quand j'ai commencé à enseigner, en 1941, je devais donner un cours sur les institutions grecques et latines. Et je me souvenais que c'était tellement ennuyant, tellement mourant le cours que j'avais suivi à Gaspé, que je me suis dit : « Il ne faut pas que je fasse la même chose, la même bêtise. Faudrait qu'il y ait quelque chose de renouvelé. »

Alors j'ai puisé dans mes souvenirs d'enfance pour ne pas m'en tenir simplement au volume tout en étudiant la Grèce ou Rome. Je disais : « Voyez-vous, notre civilisation, on ne l'a pas créée de toutes pièces ; elle nous est venue d'ailleurs : les Français ont connu les Latins, les Latins ont connu les Grecs, les Grecs ont connu d'autres peuples, et puis ce fut le point de départ d'une civilisation nouvelle. Par exemple, moi j'ai entendu, quand j'avais huit, neuf ans, un bout de conte. » Je leur racontais ce bout de conte. Le géant Rien-qu'un-œil, eh bien! c'était le Cyclope. Et puis le géant Brigandin dont j'avais entendu parler, c'était Hercule, puis d'autres détails encore...

Je me suis aperçu que les jeunes aimaient encore les contes et j'ai senti le besoin d'enquêter pour renouveler mon bagage, mon répertoire. C'est pour cette raison que je me suis lancé dans l'enquête à partir de 1948.

G. : *Or, paradoxalement, ce ne sont pas des contes que vous avez trouvés au début, mais plutôt des chansons...*

G. L. : Effectivement, et je peux vous dire pourquoi. Au début, je n'avais qu'un appareil à enregistrer sur fil d'acier et ça coûtait trop cher pour enregistrer de longs contes. D'autres ont essayé par exemple le disque pour enregistrer des documents oraux et ils se sont aperçus que les contes étaient trop longs, qu'il

fallait changer de disque. C'était un embêtement. J'ai donc été pris au début dans ce cadre-là : peu de finances, mécanique inadéquate et, disons-le, connaissance limitée de la technique de l'enregistrement à domicile.

G. : *Comme vous l'avez mentionné, votre collection Les vieux m'ont conté a eu des répercussions un peu partout dans le monde. Il me semble que ce n'était pas prévu non plus.*

G. L. : Non, ce n'était pas prévu. J'étais loin de penser que des gens de Russie sauraient assez le français et qu'ils s'intéresseraient à mes contes. Que des Japonais veuillent traduire des contes franco-ontariens, ça me dépassait et ça me dépasse encore. Des Français s'y sont intéressés aussi, mais surtout des Belges. J'ai eu beaucoup de lettres de Belges, surtout à la suite de la publication des *Jongleurs du billochet*, parce que, dans ce bouquin, je donnais ma méthode d'enquête. Ils m'ont dit : « Ça nous est très précieux car on commence à enquêter et on ne sait trop comment procéder. C'est une chance que l'on soit tombés sur ce volume-là. » Au début, je ne croyais pas dépasser les frontières de l'Ontario français et même les réactions arrivées du Québec, de Marius Barbeau et des autres, je ne les avais absolument pas prévues.

G. : *Vous avez finalement consacré presque toute votre carrière à l'enseignement, à la recherche et à la publication de la littérature orale. Est-ce que c'était bien à cela que vous vous destiniez ?*

G. L. : À la fin du cours classique, en 1935, je suis entré chez les Jésuites bien décidé à faire ce qu'ils me commanderaient. Je ne voulais pas nécessairement faire carrière dans l'enseignement ; j'aurais pu aussi bien être missionnaire.

À un moment donné, j'ai demandé d'être missionnaire en Chine pour voir comment les Chinois chantaient. Je me disais aussi que je pourrais là-bas apporter un peu d'aide aux missionnaires qui, souvent, n'avaient pas beaucoup d'oreille, ce qui les empêchait de maîtriser la langue. Les autorités n'ont pas voulu que j'aille en Chine. À ce moment-là, j'avais une petite santé. J'aurais donné trois ou quatre années de service avant de mourir, avant d'aller au ciel. On me considérait comme quelqu'un qui ne vivrait pas longtemps.

G. : *Qu'avez-vous fait alors ?*

G. L. : En quittant le collège de Gaspé, j'avais appris la musique. Un Jésuite m'avait dit : « Ça te servira. » D'ailleurs, je voulais absolument apprendre à lire la musique et puis ça faisait tellement longtemps que je chantais à l'oreille. De loin, je préparais l'avenir. Souvent, dans le tramway, je lisais *Romancero du Canada*, un recueil de chansons folkloriques de Marius Barbeau. C'est d'ailleurs en lisant cet ouvrage

que je me suis dit : il y a quelque chose de bon dans la chanson. J'y reconnaissais des chansons que j'avais entendues autrefois et même que je savais sur une autre mélodie. Ça m'intéressait.

C'est ainsi que je me suis préparé de loin à l'enquête, au moins dans le domaine de la chanson. Quand je suis arrivé chez les Jésuites, je pouvais, en écoutant une mélodie, la transcrire tout de suite ; je ne savais pas l'écrire en sténographie à ce moment-là, mais j'y suis parvenu un peu plus tard. C'est un moyen plus rapide et ça prend moins de papier et moins d'encre.

G. : Quand avez-vous ressenti le besoin de faire des études de maîtrise et de doctorat sur le conte populaire ?

G. L. : En 1952, j'ai rencontré Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard au collège du Sacré-Cœur de Sudbury. Ma chorale leur avait interprété une chanson franco-ontarienne. Nos visiteurs m'ont alors dit : « Pourquoi ne venez-vous pas à Laval étudier une couple d'années pour avoir une maîtrise, et vous lancer dans l'étude de la tradition orale ? » J'ai répondu : « Ce sont mes supérieurs qui pourraient prendre cette décision. Je vais essayer de plaider en ce sens. » Et j'ai réussi.

Déjà en 1952, on parlait de créer une université à Sudbury. Mon supérieur m'a dit : « On va avoir besoin de professeurs compétents à l'Université, des gens qui ont des diplômes universitaires. » J'ai eu ma maîtrise en histoire après deux ans puis on m'a donné le feu vert pour me lancer en folklore à la condition que je trouve du travail pour occuper ma vieillesse. Ce qui n'était pas très difficile puisque j'avais déjà suffisamment de matériel à transcrire et à publier pour occuper deux vieillesse !

G. : En plus de vos diplômes, avez-vous rapporté de Laval quelque chose d'utile pour votre enseignement à Sudbury ?

G. L. : Ce que j'avais découvert à Laval chez Barbeau, chez M^{re} Savard, chez Luc Lacourcière, c'est qu'ils tenaient compte de l'expérience de leurs élèves, en les questionnant. Ils ne se sentaient pas humiliés de profiter de l'expérience de leurs étudiants. Je trouvais que cette belle simplicité, cette humilité inconnue dans mon enseignement et pendant mes études créaient un lien solide entre le professeur et l'étudiant. Ce comportement inspirait la confiance.

G. : On a beaucoup remarqué et célébré le volet franco-ontarien de votre carrière. Est-ce bien autour de Sudbury que vos enquêtes ont débuté ?

G. L. : J'ai effectivement commencé ici, en Ontario. Je n'avais pas de voiture quand j'ai fait mes premiers enregistrements, je voyageais en autobus. J'enquêtai seulement dans les paroisses où l'on me demandait pour faire du ministère, le samedi soir et le dimanche. Pendant 10 ans, je partais le samedi avec tout

mon bagage d'enregistrement pour aller faire du ministère à Warren ou à Chelmsford. Après mon ministère, j'allais enquêter. Au lieu de reprendre l'autobus tout de suite après la messe du dimanche pour m'en revenir à Sudbury, je retardais jusqu'au soir puis, dans l'après-midi, j'allais enregistrer.

Aussitôt que j'ai eu une voiture, je suis allé dans les paroisses, puis à Timmins parce qu'on m'avait dit qu'il y avait là un bon conteur qui vieillissait, il avait 96 ans. Son répertoire était très étendu et il fallait l'enregistrer le plus tôt possible.

G. : Mais vous avez recueilli aussi beaucoup de documentation en dehors de l'Ontario. Comment avez-vous été amené à élargir votre aire de recherche ?

G. L. : Pendant mes études à Laval, les étudiants étaient obligés de faire des enquêtes dans les maisons de vieillards. Or, à cette époque, je passais mes vacances en Gaspésie avec ma famille. Alors j'apportais mon appareil à enregistrer et je tentais de retrouver à Cap-Chat et dans les environs les conteurs de mon enfance. J'ai voyagé ensuite à travers la Gaspésie. J'ai rencontré des gens qui venaient de la Matapédia, de bons conteurs qui m'ont donné les noms de leurs parents et amis du Nouveau-Brunswick où j'ai rencontré aussi d'excellents conteurs.

Pendant mes études, en 1954, on m'a offert d'aller dans l'Ouest canadien pour faire un rapport sur la langue des Métis. J'y suis allé un mois. J'avais mon pied-à-terre à Saint-Boniface, mais j'ai rayonné un peu dans les environs, surtout chez les Métis.

G. : En 1972, vous écriviez dans *Les Jongleurs du billochet que le temps de l'enquête tirait à sa fin, que dans 10 ans les conteurs se seraient tus pour toujours. Vingt ans plus tard, êtes-vous toujours du même avis ?*

G. L. : Ce que j'avais dans l'idée à ce moment-là, c'est que les vrais conteurs traditionnels n'existeraient plus dans 10 ans. Si j'avais complété mon idée, j'aurais dit qu'il restera des conteurs, mais qu'ils n'auront plus le même style. C'est du style traditionnel du conteur que je voulais parler. Je sais qu'on fait de l'enquête encore actuellement. J'ai remarqué, par exemple, à la fin de ma période d'enquête, que les conteurs de 30 ou 35 ans n'avaient plus du tout la même éloquence que les vieux, ils ont perdu le style et l'art de la description. Actuellement, c'est presque un résumé qu'ils nous donnent. Un peu comme les Français lors des dernières enquêtes en France, c'était seulement un résumé de conte.

G. : Après tous les efforts que vous avez faits ici, en Ontario, pensez-vous qu'il y a un avenir pour la tradition orale ? L'émergence d'artistes qui se nourrissent des traditions ne serait-elle pas le signe d'une réappropriation par les Franco-Ontariens du patrimoine que vous avez voulu sauver ?



Germain Lemieux fait figure de pionnier dans l'utilisation du magnétoscope à des fins ethnologiques. Ici, en 1969, il enregistre le conteur Aldéric Perrault.

francophone était fondée en Ontario, je pense bien que notre conseil d'administration n'hésiterait pas à mettre nos documents à la disposition de cette nouvelle institution. On pourrait les utiliser pour faire de la recherche dans le domaine historique ou littéraire,

dans le domaine de la musique ou de la technique artisanale. Nos collections constitueraient un riche réservoir de données locales où viendraient puiser les étudiants qui veulent vraiment scruter leur milieu et la mentalité de la classe populaire.

Mon plus grand désir, le couronnement de ma carrière, serait de constater qu'une université française s'organise et accepte de continuer pour nous cette bataille engagée pour le bien de la francophonie.

G. : *En 1991, on vous a consacré un colloque à l'Université de Sudbury pour célébrer le quarantième anniversaire de votre carrière franco-ontarienne. Il en a résulté une publication : l'Œuvre de Germain Lemieux. Comment avez-vous reçu et vécu cet événement ?*

G. L. : La réponse sera brève, je ne sais pas si elle va être complète. Je me suis alors aperçu que j'étais peut-être un grand homme aux yeux de certains, mais moi je me considère encore un petit homme parce que j'ai fait seulement ce que j'ai pu, pas tout à fait ce que j'aurais voulu réaliser.

G. : *Vous avez mis en place le Centre franco-ontarien de folklore et le Département de folklore et ethnologie de l'Université de Sudbury. Est-ce que ces organismes qui poursuivent votre œuvre d'une autre façon restent fidèles à ce que vous avez voulu ?*

G. L. : M^{re} Savard nous disait souvent : « Cherchez donc dans votre milieu au lieu d'aller chercher de l'inspiration en France, en Asie ou en Afrique. Commencez par votre famille puis allez chez le voisin, dans votre paroisse, dans votre comté, avant d'aller ailleurs. » Ce que j'avais en tête, c'était de former des chercheurs franco-ontariens, en histoire ou même en linguistique. J'insistais beaucoup sur la langue, surtout chez les Franco-Ontariens : étudier en profondeur la langue française ! Nos conteurs, souvent analphabètes, n'ont pas toujours une prononciation classique, mais ils parlent souvent comme au XIV^e ou au XV^e siècle. Ce phénomène est important à souligner. On a ici des valeurs qui ont été oubliées même en France. Au fond, c'est des chercheurs d'ici que je voulais former. Et je crois que mes anciens élèves et les professeurs qui m'ont remplacé n'ont pas dévié de mon objectif premier.

G. L. : Oui, c'est un peu ça. Je n'ai pas recueilli tous ces documents pour moi seul. Mes enregistrements doivent servir aux générations à venir, pour qu'ils ne perdent pas ce lien précieux avec leur passé, s'ils veulent être vraiment Franco-Ontariens ou Québécois ou Canadiens. Les meilleurs liens qu'on a avec le passé, ce sont souvent les documents de tradition orale, des récits qui ont été conservés dans la mémoire, qui sont transmis d'une façon tout à fait naturelle, normale. Je suis content qu'on encourage ce lien avec les générations passées chez les jeunes.

Je pense que la radio et, parfois, la télévision font revivre le passé. Le plus précieux, ce sont ces études que vous faites dans les universités. Le fait de revenir souvent à nos traditions aide à conserver notre fierté nationale. Notre patrimoine nous rappelle ce que nous avons été et nous incite à ne pas renier notre passé.

G. : *Aujourd'hui, après plus de 50 ans d'une carrière fructueuse, quel serait votre plus grand motif de fierté ?*

G. L. : Je n'y ai pas pensé souvent, mais ma fierté c'est surtout d'avoir persévéré dans le métier. Il y a eu bien des moments pénibles : manque de finances ou d'encouragement de la part de mes contemporains. Je suis content d'avoir tenu le coup.

G. : *Vous avez eu des déceptions ?*

G. L. : J'ai été déçu ces dernières années de voir que des gens soi-disant cultivés voulaient mettre dans les caves toute cette documentation recueillie depuis 40 ou 50 ans, sans égard pour les chercheurs désireux de les consulter. Non seulement on ne voulait pas les mettre en valeur, mais on voulait les oublier. J'avais une opinion tout à fait contraire. Si une université